

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

RD
522
RD

**DEVIATION
DE FLOSAILLES**

**COMMUNE
DE SAINT-SAVIN**



Le Département de l'Isère, maître d'ouvrage du projet d'aménagement d'une liaison routière pour contourner le hameau de Flosailles, mène une concertation préalable conformément à l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme.

Un dossier de concertation et une exposition présentant et détaillant le projet et ses étapes sont mis à disposition du public **du 4 au 29 septembre 2023** dans les mairies de Saint-Savin et de Saint-Chef et à la Maison du Département à Bourgoin-Jallieu.

Le dossier sera également consultable en ligne à l'adresse suivante :
www.registre-numerique.fr/contournement-de-flosailles

Les avis et observations seront recueillis sur les registres ouverts à cet effet, dans chacun des lieux où le dossier de concertation est consultable, ou peuvent être transmis via le registre numérique disponible sur la page Internet de la concertation.

Une réunion publique se tiendra **le 21 septembre 2023** à 18h30, à Saint-Savin, dans la salle Polyvalente Henri Coppard.

Trois permanences d'information sont respectivement organisées en mairie de Saint-Savin et en mairie de Saint-Chef :

- **Le 7 septembre de 17h à 19h en mairie de Saint-Savin.**
- **Le 12 septembre de 17h à 19h en mairie de Saint-Chef.**
- **Le 28 septembre de 17h à 19h en mairie de Saint-Savin.**

À l'issue de cette phase de concertation le Département de l'Isère analysera l'ensemble des avis et propositions recueillis au sein d'un bilan de la concertation. Il affinera et précisera ensuite son projet en intégrant, dans la mesure du possible, les contributions.

Le nouveau dossier de présentation du projet, issu de cette phase, constituera la base des discussions au moment de l'enquête publique. Celle-ci devrait se tenir courant 2024. Elle permettra de valider définitivement le projet auprès des publics concernés et de lancer la réalisation des aménagements retenus.